

COMMISSION CENTRALE FINANCIERE

PROCES-VERBAL N°1 DU 31 OCTOBRE 2013

SAISON 2013/2014

Présents :

Christian CHEBASSIER, Jean-Paul DUBIER, Amine HACHELAF, Philippe VENDRAMINI

Excusés :

Christine DANCOT, Serge RENAULT

Assiste :

Arnaud DAGORNE (DGA FFVB)

Début de la réunion : 10h35.

Cette réunion est une réunion préparatoire à l'élaboration du budget. Cela a aussi été l'occasion de faire le point sur les comptes de l'exercice en cours et la mise en place du nouveau système pour les aides à projets.

1. ARRETE DES COMPTES AU 30 SEPTEMBRE

L'obtention de cet arrêté nécessite deux semaines de travail du service comptable, ce qui est long et lourd !

Le décalage année civile et année sportive semble poser problème dans la rapidité d'obtention des comptes en obligeant à une gymnastique plus ou moins arbitraire sur certains postes (licences, affiliations). Cela empêche techniquement les visions instantanées et l'usage de l'outil informatique. L'annualisation permettrait de suivre au plus près la réalité. La question est posée.

La Commission est partagée, le Trésorier Général demande le statu quo.

La situation comptable arrêtée au 30 Septembre laisse espérer un résultat positif en fin d'année. Les remarques précédentes sur les comptes 2012 ont été intégrées, notamment pour ce qui est des rémunérations mises en conformité, de la Ligue Mondiale passée en exploitation et non plus en exceptionnel.

L'évolution des chiffres semble cohérente.

Il faudra toutefois probablement provisionner lors de l'arrêté final de nouvelles données inconnues à la date de clôture du 30 Septembre : le TQCM, le tour qualificatif à la CE 2015, l'éventuelle qualification des féminines en Croatie en Janvier, les investissements informatiques, ce qui diminuera d'autant le résultat escompté précédemment.

2. PREPARATION DU BUDGET 2014

Depuis deux saisons, nous utilisons un nouveau plan analytique élaboré par Serge RENAULT. Celui-ci a été mis en place pour essayer de connaître dans le détail l'usage des fonds (publics et fédéraux) mis à disposition de chaque secteur (siège, DTN, Organisations et Sportive). Pour arriver à cela, il est nécessaire de construire le budget sur de nouvelles données plus détaillées, d'où le changement dans la façon de procéder. Jusqu'à présent, seuls les élus travaillaient sur le budget sans impliquer les différents responsables de secteurs. Dorénavant, il est fait appel à chacun des responsables pour la collecte des données avec de nouveaux outils.

Présentation des outils :

Nous sommes partis de cette architecture analytique pour proposer deux outils budgétaires :

- Un outil de saisie de base pour élaborer tout budget. Il offre autant de lignes que nécessaire pour constituer un budget quelconque détaillé, d'un service, d'une organisation, ou de toute autre action, et affecter la ligne de détail à une rubrique comptable de charge ou de produit.
- Un outil de synthèse reprenant tous les outils de base collectés pour former le budget général.

Ces deux outils sont entièrement compatibles avec les différentes rubriques de la comptabilité générale et de ce fait permettent une intégration des données budgétaires au logiciel de comptabilité, ce qui permet d'extraire un suivi à la demande.

Méthodologie :

Chaque responsable de secteur ou de service a été contacté, ainsi que ses principaux collaborateurs pour établir les budgets détaillés sur autant de documents de base que nécessaire.

Une liste de répartition des tâches a donc été établie et fournie à chacun avec l'outil de saisie de base.

La comptabilité analytique est certes lourde à gérer dans le détail, mais nous pouvons l'utiliser de manière simplifiée en affectant les salariés à leur secteur d'activité principal.

La liste des salariés par secteur a été définie.

De même le Beach a été affecté à la Sportive. Mais la question de la consolidation avec la partie DTN reste posée.

La centralisation des données se fait sur la CCF en direction de Messieurs DUBIER et HACHELAF qui sont chargés de construire la synthèse et de présenter l'ébauche du collectif budgétaire.

Quelques remarques :

Il est important de faire apparaître la subvention du Ministère, les licences, les parrainages ... en éclatant certaines rubriques.

Il y aura probablement besoin d'assister ceux qui vont faire la collecte des données.

3. QUESTIONS DIVERSES

Présentation du futur système d'Aides à Projets :

Selon Jean-Paul DUBIER, l'objectif est d'accroître le nombre de licenciés en France, en récompensant ceux qui font cet effort parmi les clubs et les ligues.

Dans le cadre d'un projet de développement établi par une ligue, et selon certains critères prédéterminés (% d'augmentation de licenciés compétition, taille des clubs ...), la FFVB verserait une première dotation à la ligue pour lancer le projet, puis, dans un second temps en fin de saison une prime de Bonus de 20 € par licence supplémentaire, en direction des clubs et des ligues selon un barème préétabli.

C'est un projet incitatif gagnant-gagnant.

L'ensemble étant doté d'un budget de l'ordre de 350 à 400 K€ dont une partie a déjà été versée aux ligues.

Mais, attention aux effets de seuils et à rester équitables.

Facturation des ligues :

Jusqu'à aujourd'hui, aucune facturation papier n'a été transmise aux ligues concernant les affiliations et les licences. Il semble que l'intégration des écritures dans la Gescom de SAGE ne soit pas encore effective.

Renseignements pris auprès du responsable informatique, tout est en ligne dans l'espace Ligues depuis le 3 Octobre. Les factures papier correspondant à l'Etat n°1 doivent être expédiées incessamment, ce qui permettra aux ligues d'effectuer leurs règlements.

Suivi des comptes :

Un besoin de points plus réguliers a été demandé. Un envoi mensuel de certains documents comptables par le Trésorier Général de la FFVB aux différents membres de la CCF permettrait d'effectuer plus aisément le suivi des comptes (Les balances fin de mois, le suivi de la trésorerie, le suivi des produits, le suivi budgétaire). Chacun pourrait ainsi faire part de ses commentaires, avant de prévoir si nécessaire une réunion.

La clôture des comptes de l'exercice 2013 et la mise en place du nouveau budget, imposent des délais très serrés, sachant que tout doit parvenir aux ligues avant la fin Janvier pour L'Assemblée Générale de mi-Février.

Prochaines réunions prévues les 27 Novembre 2013 et 11 Décembre 2013, de 11h à 14h.

Fin de la réunion à 13h30.

Le Président de la CCF
Amine HACHELAF